



Mon enfant handicapé peut faire du sport

Le sport joue un rôle important :

- dans le développement psychique de votre enfant.
Par exemple, l'intelligence et le langage.
- dans le développement moteur de votre enfant.
Par exemple, les mouvements des bras et des jambes.



Le sport permet à l'enfant de rencontrer des jeunes de son âge.

Le sport lui permet de se dépasser.

L'enfant se sent encouragé et reconnu.

Le sport est bon pour sa santé et son autonomie.

Les clubs Handisport et Sport adapté du département, accueillent votre enfant en situation de handicap.

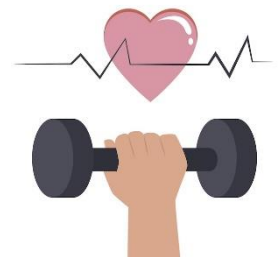


Le sport, c'est bon pour la santé

Les médecins sont tous d'accord,

le sport permet :

- de compléter les soins de kinésithérapie,
- de maintenir et développer les capacités de votre enfant à faire les gestes de tous les jours, tout en s'amusant.



Le sport permet aussi :

- de développer le goût de l'effort,
- de renforcer l'endurance,
- de faire des rencontres amicales.



Pour toutes ces raisons,

le **Département mène une politique de promotion et de découverte de disciplines**



destinées aux personnes handicapées.

Le Département travaille avec :

- le comité départemental Handisport
- le comité départemental de Sport partagé.



Quelle différence entre handisport et sport adapté ?

Le **handisport** est destiné :

- aux handicapés visuels,
- aux handicapés auditifs,
- aux handicapés moteurs.



Le **sport adapté** est destiné aux personnes et enfants avec un handicap intellectuel ou psychique.



Quels sports choisir et dans quel environnement ?

Choisissez des structures Handisport ou Sport adapté.

Dans ces structures,

les différentes activités sportives sont adaptées pour les rendre accessibles malgré le handicap.

Les activités proposées par Handisport et Sport adapté sont nombreuses et très différentes les unes des autres.



Vous y trouvez tous les niveaux,
du simple loisir jusqu'au plus haut niveau de compétition.
N'hésitez pas à demander conseil
aux professionnels des structures Handisport et Sport adapté.
Parlez-en au médecin qui suit votre enfant
pour éviter toute contre-indication.



Voici 10 bonnes raisons d'inscrire son enfant dans un club handisport ou sport adapté

- Pour le plaisir de faire un sport adapté à ses capacités.
- Pour rencontrer et partager des moments forts avec des jeunes qui vivent la même chose.
- Pour être encadré par des personnes qui connaissent ses besoins particuliers.
- Pour maintenir et développer les capacités de son corps tout en s'amusant.
- Pour apprendre mieux se débrouiller dans la vie de tous les jours.
- Pour connaître ses capacités et ses limites.
- Pour avoir des informations sur des sujets de la vie de tous les jours.
- Pour être accueilli et regardé avant tout comme un sportif.
- Pour se sentir progresser et réussir dans un sport.
- Pour découvrir et essayer plusieurs sports.



Contacts utiles

Comité handisport de l'Aude 

 **8 rue Camille Saint Saens, 11000 Carcassonne** 

 **04 68 47 25 56** 

 **cd11@handisport.org** 

Comité audois de sport adapté 

 **8 rue Camille Saint Saens, 11000 Carcassonne** 

 **09 80 93 68 34** 

 **cdsa11@ffa.asso.fr** 



© European Easy-to-Read Logo : Inclusion Europe

Ce document est rédigé en « Facile à lire et à comprendre », méthode européenne permettant une accessibilité des informations aux personnes déficientes intellectuelles, dans tous les domaines de la vie. Ce document a été rédigé par le bureau FALC de l'Esat de Castelnaud-le-Lès – Unapei 34.